

## **NOS URGENCES SONT EN DIFFICULTE ET CE N'EST PAS UNE NOUVEAUTE**

En juillet 2016, les urgences de Valognes ont fermé faute de médecins, un centre de soins non programmés à été créé... Depuis fermé, faute de médecins ! et sans perspective de réouverture.

Nous alertons depuis des années sur nos difficultés de recrutements médicaux aux urgences, sur 24 postes nécessaires au fonctionnement 7 sont pourvus. Le CHPC, pour remplir ses tableaux de garde doit faire appel aux médecins intérimaires... La concurrence entre hôpitaux est rude, et même à des tarifs que l'on peut qualifier d'indécents en regard des salaires de nos médecins titulaires, il devient impossible de faire face aux besoins.

L'accès aux soins pour tous est un fondement de notre démocratie mais est actuellement remis en cause sur tout le territoire. Aujourd'hui, le CHPC est contraint de réguler l'entrée des urgences de 15h00 à 8h00 sur un territoire isolé, qui manque de médecins libéraux. Nous craignons des défauts de prises en charge et des renoncements aux soins. La solution trouvée est un palliatif mais ne peut en aucun cas être pérenne. Il est temps que l'Etat s'empare du sujet et trouve des solutions pour permettre à la population un accès aux professionnels de santé dans un délai et à une distance raisonnable du lieu de résidence, et dans de bonnes conditions de sécurité.

Les soignants sont épuisés et la COVID a bon dos, les conditions de travail se dégradent et dans tous les services, les urgences n'étant que la partie émergée de l'iceberg, et ce depuis de nombreuses années sans que les pouvoirs publics ne s'en émeuvent. A Cherbourg nous avons subi des Copermos successifs avec des suppressions de postes et de lits, et avec pour conséquence une intensification du travail et une perte de sens au travail.

Partout en France, les soignants désertent les hôpitaux par dépit et désillusions. Il est impératif de repenser les organisations et améliorer les conditions de travail. Cela passe par :

- **Augmenter le ratio patients-soignants**
- **Faire en sorte que les agents puissent prendre leurs vacances**
- **Adapter autant que possible le temps de travail aux impératifs familiaux**
- **Avoir des évolutions de carrières motivantes**
- **Bénéficier d'un salaire en rapport avec les responsabilités**
- **L'augmentation significative du point d'indice**
- **La revaloriser les primes de nuits et dimanche**
- **La prise en compte de la pénibilité**

Pour redonner du sens au soin et l'envie aux soignants de revenir à l'hôpital, il est temps de repenser tout le système de santé !

Nous réclamons donc un plan « Marshall de la santé », car le « quoi qu'il en coûte » c'est maintenant !

- **Annulation de la dette**
- **Arrêt de la tarification à l'acte**
- **Une affectation en nombre suffisant des médecins, dans tous les territoires**
- **Développer les liens avec la médecine de ville et les hôpitaux**
- **Développer la formation d'infirmier(ères) en pratiques avancées**
- **Reconsidérer la prise en charge du grand âge.**
- **Redonner des moyens à la psychiatrie**
- **Rouvrir le Centre de Soins Non Programmé (CSNP) sur l'hôpital de Valognes.**

Nous précisons que localement le CHPC, c'est :

- Un rayonnement sur la presqu'île du Cotentin soit 250 000 personnes concernées
- 2 500 salariés
- 900 lit d'hospitalisations
- 70 Millions d'€uros de déficit cumulés
- 20 Millions d'€uros de subvention SEGUR  
Dont 16 Millions ont servi à renflouer le déficit !

Mais c'est aussi un centre hospitalier dynamique en pleine évolution, en lien avec la démographie de son territoire.

- Un service de Coronarographie
- 2 IRM
- Bientôt 2 accélérateurs de particules, pour la radiothérapie
- 1 Bloc opératoire de 5 salles
- 1 maternité niveau 3 avec réanimation de néonatalogie
- Et bien-sûr tous les services de spécialités d'un hôpital régional

Les avancées notables de ces derniers mois sont en particulier :

- la déprécarisation, avec la stagiairisation progressive de la majeure partie de nos collègues contractuels, dans tous les corps de métiers.
- Les CDI accordés dès le recrutement sur les métiers du soin en tension.
- La sur-majoration de 30% des salaires des agents contractuels en remplacement pour cet été.
- Les avancées organisationnelles, en cours de négociation entre la direction et les OS, comme la création des pools de suppléances.
- Des projets d'augmentation du capacitaire dans les service d'hospitalisation de jour, en oncologie, en radiothérapie. Ces projets ne pourront se concrétiser qu'à condition de recruter le personnel nécessaire à leur fonctionnement.